



Les membres de l'ASL des Dentelles se sont réunis le 4 février 2026 à 9h, à la mairie du Barroux.

Le quorum défini dans les statuts (25% des membres présents ou représentés) est atteint.

Ordre du jour

- Rapport moral et approbation
- Rapport financier et approbation
- Élection du conseil syndical
- Perspectives 2026

Rapport Moral

- L'année 2025 a permis de finaliser les diverses actions menant à l'élaboration du Plan Simple de Gestion (PSG), lequel a été déposé auprès du Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) pour agrément.
- Décision du Conseil de modifier l'appel de cotisations, en passant d'une cotisation annuelle générale des membres à une cotisation des seuls membres qui bénéficieront de coupes dans le courant de l'année calendaire.
- Marine Huitéma remplace Alice Martin en tant que référent du CNPFF
- Une réunion des membres de l'association sera tenue dès l'obtention de l'agrément.
- Présentation des actions menées par le CNPFF avec la participation des différents acteurs régionaux et nationaux ayant permis l'élaboration du PSG.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Rapport Financier

RECETTES		
COTISATIONS		1 295,00 €
PRODUIT FINANCIER		57,49 €
SUBVENTION RÉGION « PSG »		6 990,00 €
DÉPENSES		
ASSURANCE	-128,22 €	
FRAIS BANCAIRES	-57,19 €	
RÉCEPTIONS	-388,82 €	
COMMUNICATION	-1 908,81 €	
ACOMPTÉ RÉDACTION DU PSG	-6 990,30 €	
BALANCE 2025	-9 473,34 €	8 342,49 €
SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION 2025	-1 130,85 €	
SOLDE ANNÉE 2024		3 464,51 €
SOLDE ANNÉE 2025		2 333,66 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité



ASL DES DENTELLES

POUR UNE FORÊT PLUS BELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Élection du conseil

1. Amadiou Pierre
2. Denis-Ribot Isabelle
3. Duguay Thierry
4. Forestier Anne-Marie
5. Goubet Pierre
6. Marin Véronique
7. Sol Sabine
8. Tiberghien Corinne

Perspectives

- Réunion d'information des membres dès l'agrément du PSG par le CNPF, a priori en avril
- Constitution du Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental Forestier (GIEEF) dès agrément du PSG ; le GIEEF ouvre la porte à des crédits d'impôts et une majoration des subventions
- Premières coupes
- Mise en place des 5 pupitres d'information
- Collaboration avec le fond RESPIR pour obtenir les dons nécessaires à la couverture des activités déficitaires

L'assemblée générale s'est achevée à 12h.